



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

TGV Est

Question au Gouvernement n° 3197

Texte de la question

TGV-EST

M. le président. La parole est à M. François Vannson.

M. François Vannson. Ma question s'adresse à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, et concerne la ligne de TGV-Est.

M. Jean-Pierre Brard. Ça roule !

M. François Vannson. Ce projet constitue un outil essentiel d'aménagement du territoire. En effet, les lignes ferroviaires à grande vitesse présentent une double dimension stratégique : une dimension nationale, tout d'abord, puisqu'elles permettent d'assurer la desserte à grande vitesse de tout le quart Nord-Est du pays ; une dimension européenne, ensuite, en reliant les bassins vosgien, rhénan et suisse à l'Île-de-France. Ces infrastructures ferroviaires modernes représentent un atout essentiel de développement économique, touristique et social pour les régions françaises.

Les habitants des Vosges, ainsi que l'ensemble des régions et départements traversés, soutiennent ce projet et sont impatients de le voir aboutir. En effet, le développement de nos lieux de vie et de nos bassins d'emploi est fondamentalement lié à la réalisation et à la mise en service de cet axe ferroviaire majeur permettant d'irriguer l'est de la France et de rapprocher les métropoles européennes de la capitale française.

L'ensemble des habitants de l'est de la France, monsieur le ministre, attend depuis de nombreuses années une ligne ferroviaire à grande vitesse. Vous avez lancé avec succès, en juillet dernier, les travaux de la LGV Rhin-Rhône. Qu'en est-il aujourd'hui du financement de la ligne à grande vitesse est-européenne ? Pouvez-vous également nous préciser le calendrier des travaux de ce projet trans-régional ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

M. Dominique Perben, *ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer*. Monsieur le député, s'agissant du TGV-Est, la première phase est pratiquement terminée. Elle est en période de test. Elle sera ouverte au trafic commercial en juin prochain et sera sans doute inaugurée d'ici à quelques semaines. Elle s'arrête à Baudrecourt, à proximité de votre département des Vosges, et permet déjà de gagner énormément de temps dans les liaisons avec Strasbourg et les villes de Champagne-Ardenne et de Lorraine.

Le problème était ensuite d'enclencher le plus vite possible la deuxième phase, entre Baudrecourt et Strasbourg, non seulement pour rapprocher Strasbourg de la région parisienne, mais aussi pour relier Paris, la Champagne-Ardenne,...

M. Maxime Gremetz. Et la Picardie !

M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer. ...la Lorraine et l'Alsace, à l'Allemagne, à Francfort d'un côté et Munich de l'autre, de façon à avoir, en termes d'aménagement du territoire, une capacité de développement économique supplémentaire.

Ce matin, avec quinze collectivités territoriales, dont les trois régions Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace, nous nous sommes mis d'accord sur une convention de financement qui permet de poursuivre les études et travaux préparatoires pour 94 millions, avec un financement paritaire entre l'État et les collectivités territoriales, sans compter bien sûr les efforts propres de RFF. A partir de là, nous continuons les travaux et nous allons négocier la répartition des crédits - 1,7 milliard - de la deuxième phase proprement dite, de manière à engager

les travaux avant 2010. Nous aurons ainsi pu réaliser d'une manière continue cette opération qui représente un atout économique considérable, d'autant qu'en même temps va se réaliser la liaison ferroviaire Rhin-Rhône,...

M. Jean-Pierre Soisson. Bravo !

M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer. ...qui rapprochera également l'Allemagne de l'est et du sud-est de la France. Ce gouvernement aura ainsi montré la priorité qu'il donne au développement du ferroviaire et à l'aménagement du territoire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. François Vannson](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3197

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 janvier 2007